

Décembre 2016

SNUTER-FSU

du Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Bureaux A 2042, 2043, 2044, 2045

Tél : 04.13.31.19.61. Fax : 04.13.31.19.69.

Courriel : syndicat.fsu@cg13.fr — Blog : <http://sducg13.hautetfort.com/>

élections des délégués à la CCPD



édito

Le 10 Mars prochain les Assistant(e)s Familiaux et les Assistant(e)s Maternelles éliront leurs représentants du personnel à la Commission Consultative Paritaire Départementale des Bouches du Rhône.

La FSU présentera à ces élections des candidats motivés et représentatifs de votre métier. Notre volonté est d'être au plus près de votre quotidien professionnel afin d'être en mesure de défendre vos droits et vos acquis et d'améliorer vos conditions de travail, votre carrière et votre pouvoir d'achat.

Sommaire

Page 1 :

Edito

Page 2 :

Réunion mensuelle avec le S.A.F

Page 3 :

Nos revendications

Page 4 :

Pourquoi il faut voter FSU le 10 Mars

Notre expérience syndicale et notre connaissance de l'institution nous permettent d'être « *force de proposition* » mais aussi quand c'est nécessaire, d'aborder avec l'administration et les directions des situations individuelles et de défendre des dossiers difficiles.

Toute l'équipe de la FSU du CD13 vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez vous en 2017.

Le Bureau Syndical

Le 10 Mars 2017 : je vote FSU !

REUNIONS MENSUELLES AVEC LE S.A.F : QUE SE PASSE T'IL ?

Depuis plusieurs années, pratiquement tous les mois, les Assistant(e)s Familiaux rencontrent les responsables du Service de l'Accueil Familial (Mr Garcin, chef de service et Mme Caracatanis, adjointe au Chef de service) afin d'aborder divers sujets concernant soit des projets qui doivent améliorer la reconnaissance professionnelle, soit des discussions autour de problèmes rencontrés par des collègues afin d'y trouver une solution générale bénéfique à tous.

Le dernier projet élaboré dans ces réunions est celui sur les écrits professionnels (à l'initiative de la FSU car nous l'avions demandé depuis plusieurs années) qui se concrétise par la création d'un document à remplir annuellement pour les synthèses et qui restera dans le dossier de l'enfant. Cet écrit professionnel nous permet enfin d'avoir une trace sur nos observations, sur les difficultés observées, sur les projets et questions autour de l'enfant accueilli. Cet écrit participe à notre reconnaissance professionnelle car il prend en compte nos observations écrites de la même façon que les collègues travailleurs sociaux.

Pour aider à comprendre et à remplir cet écrit, nous avons insisté pour qu'une formation obligatoire soit mise en place en parallèle. Le SAF a été très ouvert à ce sujet et des propositions doivent sortir dans le courant de l'année 2017 (recherche par la procédure des marchés publics pour la formation).

Nous insistons sur la réalisation du PPE qui ne se fait pas systématiquement même après plusieurs années d'accueil. Ce qui soulève toujours le problème du manque d'effectif et la surcharge de travail de nos collègues travailleurs sociaux dans certaines MDS. Pourtant avec la dernière loi de mars 2016 et les décrets qui sont sortis très récemment, la réalisation de ce PPE prend encore plus d'importance et pose des obligations. D'ailleurs nous devons rencontrer Mme Simon Directrice Adjointe Enfance-Famille le 9 Décembre à ce sujet. Un nouveau document PPE est à l'étude en accord avec la loi. Nous réclamerons la régularisation et l'harmonisation des pratiques dans le département.

Nous avons aussi obtenu la possibilité de faire nos photocopies professionnelles dans les MDS avec la carte mise à notre disposition (souvent à l'accueil des MDS), c'est un début de reconnaissance professionnelle.

Nous demandons régulièrement la création d'une page extranet pour les assistants familiaux où nous pourrions trouver tous les documents téléchargeables nous concernant (fiche de liaisons, diverses feuilles de remboursements, d'entente préalable, etc....) mais aussi les informations du CD13, les flash info, et enfin une page pour « les petites annonces » pour le matériel de puériculture que souvent le CD a financé ou jeux, jouets et autres infos. Ce projet est accepté dans l'idée mais sa mise en place dépend encore de la commission technique et informatique.

Nous soulevons le problème de la présence en nombre insuffisant des assistants familiaux aux diverses formations proposées. Pour lutter contre l'isolement que beaucoup d'entre nous dénoncent, la formation est un des moyens non seulement d'apprendre, mais aussi de rencontrer de nouvelles collègues et de rompre cet isolement. Si notre syndicat souhaite un plan de formation plus élaboré, plus complet, il faut reconnaître malgré tout que des efforts ont été faits par le SAF à ce sujet. Notre présence régulière et notre insistance y sont certainement pour quelque chose.

Nous insistons aussi sur le bilan de santé qui devrait être fait pour chaque enfant accueilli à son arrivée autant médical que psychologique.

Nous réclamons la mise en place d'ateliers réguliers, à thèmes, sur les MDS par nos référents professionnels. Cela permet d'aborder des sujets bien concrets du quotidien d'un accueil (exemples : comment gérer l'argent de poche, gérer les retours après un week-end chez les parents ou de visite médiatisée, le soutien pour les enfants en difficulté scolaire, accueillir les ados, accueillir les enfants avec des difficultés particulières,.....) mais aussi cela permet de mieux se connaître, de partager des « trucs » pour résoudre des problèmes, de recevoir des informations plus administratives, d'aborder des problèmes liés à la profession.

Dans le cadre de la dernière loi, le CD 13 va organiser du parrainage pour certains enfants placés, la FSU restera vigilante dans la mise en place de ce nouveau dispositif.

La FSU sera présente avec les responsables du SMAPE, (fin novembre) pour discuter du livret de sécurité pour l'agrément ou le renouvellement qui sera spécifiques aux ASSFAM et ce dans l'optique de noter la différence de fonctionnement entre une famille d'accueil et une assistante maternelle.

Evelyne RIPOLL et Christine CARNET
Assistants Familiaux
Déléguées FSU



En 2016, le syndicat FSU a continué et continue de porter la voix des Assistants familiaux lors des instances de discussion avec notre collectivité pour la reconnaissance du métier d'assistant familial et l'amélioration des conditions d'accueil tant pour l'enfant que pour les accueillants. A l'initiative de la FSU, le comité de concertation, instance de discussion mise en place avec l'Elue chargée de l'Enfance et la Direction de l'Enfance, et les représentants syndicaux, ne s'est malheureusement réuni qu'une seule fois en mars 2016.



Nous étions 3 à représenter la FSU lors du comité de concertation pour revendiquer :

- ▶ La revalorisation de l'allocation d'entretien, l'allocation vêture et argent de poche pour les enfants,
- ▶ La revalorisation de la prime d'ancienneté,
- ▶ Les difficultés de recrutement des familles d'accueil. Il y a à ce jour 480 assistants familiaux dans le département. C'est un métier en chute libre alors que les besoins ne cessent d'augmenter !
- ▶ Un meilleur soutien des équipes enfance en MDS en cas de difficulté dans la prise en charge des enfants, le plan de formation des Assistants familiaux.

Si on a un peu avancé sur la reconnaissance des assistants familiaux dans les MDS avec l'obtention d'une carte pour accéder aux photocopieuses, avec la prise en compte dès 2017 des écrits professionnels à envoyer aux Adjoint(e)s Enfance avant les synthèses des enfants, beaucoup de questions et problèmes restent en suspens... Comme le comité de concertation ne s'est plus réuni, notre syndicat a écrit le 14/10/2016 à Madame Devesa afin de la rencontrer sur toutes les questions suivantes :

- ▶ Les difficultés de recrutement des Assistants Familiaux et les départs à la retraite : comment aborder ces questions cruciales avec souplesse et réflexion notamment par rapport à l'isolement des familles d'accueil, le manque de soutien, la surcharge de travail au SAF et dans les équipes Enfance en MDS à certains endroits.
- ▶ Le paiement de la prime de fin d'année avec le montant identique à celui des agents du CD13 et la revalorisation de la prime d'ancienneté : la FSU demande qu'elle prenne en compte le déroulement de carrière et l'ancienneté.
- ▶ La réévaluation des indemnités pour les enfants et les Assistants Familiaux: vêture, argent de poche, entretien...
- ▶ Les contrats jeunes majeurs : encore trop souvent certains inspecteurs ne renouvellent pas les contrats de jeunes majeurs en situation de grande fragilité, les plaçant en situation de danger et de rupture.
- ▶ Les problèmes d'ouverture de comptes bancaires pour les jeunes de 16 ans et plus.
- ▶ L'harmonisation des pratiques des équipes Enfance et les procédures à mettre en œuvre pour limiter les situations de mise en danger et protéger les lieux de vie des enfants qui sont les domiciles privés des Assistants Familiaux.
- ▶ Les problèmes de frais kilométriques non remboursés pour les Ass Fam vivant dans des communes étendues, sans transport en commun ...

C'est dans l'esprit de discuter mais aussi de gagner sur ces questions cruciales que notre syndicat a redemandé rendez-vous à l'Elue chargée de l'Enfance. Nous avons le 10 mars 2017, les élections pour les représentants des Assistant(e)s Maternelles et des Assistant(e)s Familiaux à la Commission Consultative Paritaire Départementale des Bouches du Rhône (CCPD). C'est un moment très important ! Comme les années précédentes, la FSU va présenter une liste de représentants afin de défendre les assistantes maternelles et les assistantes familiales à la CCPD !

Le 10 Mars 2017 : je vote FSU !

Le 10 Mars 2017 il faut voter pour la FSU !



Parce que votre vote fait notre force. Parce que depuis des années nous vous défendons. La FSU est un syndicat de terrain attaché à son indépendance et qui défend tous les agents. Notre efficacité est liée à notre conception du syndicalisme. Avec les usagers, les personnels, les syndicalistes FSU entendent défendre, améliorer et démocratiser les services publics : Notre bien commun, notre richesse !

Le 10 Mars 2017 : Votez par correspondance et faites massivement voter pour la FSU !

- Parce que nos candidats portent les valeurs d'égalité et de solidarité.
- Parce qu'ils s'opposent à tout ce qui s'apparente au « *favoritisme* » et assurent votre défense contre l'arbitraire.
- Parce qu'ils ont de l'expérience et qu'ils sont formés juridiquement pour mieux vous défendre.
- Parce qu'ils sont sur le terrain et porteurs de vos revendications.
- Parce qu'ils sont convaincus qu'avec votre vote, le dialogue social peut s'améliorer au Conseil Général 13.

Les candidat(es) de la FSU sont impartiaux et déterminés à défendre vos droits. Ils revendiquent la reconnaissance du rôle des instances paritaires.



Attention !

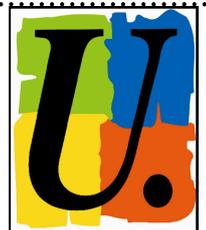
vous recevrez le matériel de vote par correspondance à votre domicile. Il faudra voter par retour de courrier.

Fiche contact

Je désire :

- rencontrer un représentant du SNUTER-CD13 FSU
- adhérer au SNUTER-CD13 FSU
- avoir des informations sur mes droits

A renvoyer au :



Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

Tél:

SNUTER– CD13 FSU
Bureaux A 2042, 2043, 2044, 2045
Hôtel du Département 13256
Marseille cedex 20
Tél : 04.13.31.19.61
Fax : 04.13.31.19.69

Courriel : syndicat.fsu@cg13.fr
Blog : <http://sducg13.hautetfort.com/>